



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES EN MÉDECINE CLINIQUE SPÉCIALISATION OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

1. Objectifs généraux

La Maîtrise universitaire d'études avancées en médecine clinique, spécialisation **oto-rhino-laryngologie** (en anglais Master of Advanced Studies (MAS)), est un diplôme universitaire de spécialisation certifiant que le candidat :

- a acquis des connaissances théoriques et des aptitudes pratiques nécessaires à exercer une activité indépendante dans tous les domaines de l'ORL, de manière fiable, efficace et efficiente, en respect des règles déontologiques et éthiques ;
- maîtrise des situations d'urgence relevant de la spécialité ;
- connaît les mesures de prévention des affections de la spécialité ;
- a développé un esprit d'analyse critique, pour une interprétation correcte des données récentes de la littérature ;

est susceptible de contribuer au développement de la spécialité par une activité de recherche d'un niveau académique.

2. Conditions d'admissibilité et équivalence

Peuvent être admis les candidats:

- titulaires d'un diplôme de médecin d'une université suisse ou de la communauté européenne ou d'un titre jugé équivalent par la commission d'admission pour les études post-graduées de la Faculté;
 - ayant déjà effectué une formation post-graduée d'au minimum deux ans en ORL, dont au moins une année dans un établissement universitaire reconnu ;
 - qui possèdent une connaissance suffisante du français (niveau C1) pour entrer en contact avec les patients.
-

3. Durée des études

La durée pour l'obtention du MAS en ORL depuis l'admission au diplôme est de quatre semestres.

4. Programme d'études

A. Objectifs spécifiques à l'immersion clinique

L'immersion clinique correspondant à l'acquisition de 90 crédits ECTS doit permettre au candidat d'acquérir des connaissances et des compétences propres à la spécialité de l'oto-rhino-laryngologie.

Compétences

Compétences cliniques (60 crédits ECTS)

L'immersion clinique permettra au candidat d'acquérir des connaissances spécifiques à la spécialité, comme

- la maîtrise et l'interprétation des techniques d'examen, de l'oreille, du nez, des sinus, de la cavité buccale, du pharynx, du larynx, **de la voix**, des bronches, de l'oesophage, de la face, du cou, **de la thyroïde** et des glandes salivaires et maîtrise de l'instrumentation utilisée à cet effet ;
- l'exécution et interprétation des examens de l'ouïe et de l'équilibre (audiométrie, otoneurologie), de l'examen des nerfs crâniens, de l'odorat, du goût, de la déglutition et de la phonation ;
- l'exécution de ponctions et de biopsies à fin diagnostique ;
- l'interprétation de l'imagerie médicale spécifique du domaine ORL ;
- la prise en charge pré- et post-opératoire, rééducation incluse ;
- l'exécution d'anesthésies locales et régionales.

Compétences opératoires (30 crédits ECTS)

- maîtrise des interventions chirurgicales courantes en ORL, définies par le catalogue des interventions figurant à l'annexe 1 ;
- assistance opératoire dans les domaines de la chirurgie otologique, rhinologique, du cou et des voies aéro-digestives supérieures ;
- à la fin de son stage, le candidat présentera un catalogue répertoriant ses activités chirurgicales.

B. Objectifs spécifiques à l'enseignement théorique

L'enseignement théorique correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'acquérir des connaissances spécifiques à l'ORL.

Le candidat acquerra des connaissances dans les domaines

- de l'anatomie chirurgicale de l'oreille, du nez, des sinus, de la bouche, de l'oro, épi et hypopharynx, du larynx, des bronches, de l'oesophage, des glandes salivaires, de la face et du cou, de la thyroïde, des nerfs crâniens ainsi que de leurs rapports avec les organes voisins;
- de la fonction de l'organe auditif, de l'organe de l'équilibre, du nerf facial, des autres nerfs crâniens, du nez, y compris l'organe olfactif, des organes de la phonation, du larynx, des organes lympho-épithéliaux, de la thyroïde, des glandes salivaires, de l'organe du goût et de la déglutition;
- de l'étiologie, de l'épidémiologie, de la pathogenèse et du pronostic liés aux affections et lésions des organes cités;
- du diagnostic général et spécifique ainsi que du diagnostic différentiel des maladies, malformations et lésions des organes cités;

- de la physiopathologie, de l'appréciation et de l'indication du traitement chirurgical ou conservateur des infections, des malformations, des traumatismes ou des tumeurs des organes mentionnés;
- du traitement oncologique des tumeurs malignes des organes mentionnés;
- des principes prévalant la prescription d'audioprothèses;
- des produits pharmaceutiques et substances à usage diagnostique couramment utilisés dans la discipline (pharmacocinétique, interactions et effets secondaires importants, notamment en cas de co-médication et d'automédication, prise en considération de l'âge et des insuffisances organiques lors du dosage) ainsi que de leur utilité thérapeutique (rapport utilité/coûts) ;
- des risques professionnels et des mesures préventives des affections ORL ;
- des répercussions psychologiques de diverses affections chroniques.

C. Objectifs spécifiques au travail de fin d'étude (30 crédits ECTS)

Le travail de fin d'études correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'effectuer un travail de recherche clinique sous la direction du responsable du programme du MAS ou d'une personne désignée par ce dernier.

L'objectif recherché est de familiariser le candidat avec les aspects méthodologiques de base d'un tel travail et de lui permettre de formuler de manière synthétique ses observations. Le travail doit aboutir dans la mesure du possible, à une publication dans un journal scientifique à politique éditoriale.

5. Plan d'étude

Le programme d'étude comprend une immersion clinique, une formation théorique ainsi qu'un travail de fin d'étude.

A. L'immersion clinique (90 crédits ECTS)

L'immersion clinique correspond à 90 crédits ECTS, dont 60 crédits pour l'acquisition des compétences cliniques et 30 pour les compétences opératoires. Le candidat acquiert les compétences citées sous 4A au cours des stages cliniques qui doivent être effectués au sein du Service d'Oto-rhino-laryngologie et de Chirurgie cervico-faciale des HUG. Il aura la possibilité de choisir les rotations semestrielles suivantes ;

- otologie – otoneurologie – audiologie ;
- rhinologie – olfactologie ;
- chirurgie cervico-faciale ;
- phoniatrie ;
- ORL pédiatrique.

Le candidat participera:

- aux consultations ambulatoires de la spécialité ;
- à la prise en charge et au suivi des patients hospitalisés ;
- aux interventions chirurgicales ;
- au travail de nuit du service ;
- aux colloques du service.

B. L'enseignement théorique structuré

Il comprend :

- des colloques théoriques structurés ;
- un journal club ;
- des présentations structurées de cas ;
- des journées de spécialité.

Catégorie d'enseignement	Cat abrégée	Intitulé général	Heures de cours	Travail personnel	Cédits ECTS
Colloque théorique structuré	CTS	Colloque du service Colloque de recherche Colloque du département	150	35	7
Journal club	JC	Journal club du lundi	70	30	4
Présentation structurée de cas	PSC	Otoneurologie Audiologie Cancérologie	175	50	9
Journées de spécialité	JS	Réunion de printemps de la société suisse d'ORL Réunion d'automne de la société suisse d'ORL "Summer school" de la société suisse d'ORL	100	50	6
Préparation à l'examen final					4
Total					30

25-30 h de volume de travail de l'étudiant correspondent à 1 crédit ECTS

L'enseignement théorique structuré correspond à **30 crédits ECTS**.

C. Le travail de fin d'étude (30 crédits ECTS)

Il s'agit de participer à un travail scientifique dans le domaine de l'ORL aboutissant à la rédaction d'un mémoire et, dans la mesure du possible, à une publication dans un journal scientifique où le candidat est premier auteur ou co-auteur.

Le jury de la soutenance publique est formé de trois professeurs de la Faculté de médecine (ou externes) choisis par le responsable du MAS et en accord avec le Comité scientifique du MAS.

Le travail de fin d'étude correspond à 30 Crédits ECTS.

Tableau résumant les différents volets de la formation et les crédits ECTS associés

Volets de la formation	Catégories	Crédits ECTS
Immersion clinique	Compétences cliniques	60
	Compétences opératoires	30
Enseignement théorique	Colloques théoriques structurés	7
	Journal club	4
	Présentation structurée de cas	9
	Journées de spécialités	6
	Préparation de l'examen final	4
Travail de fin d'étude		30
Total		150

6. Critères d'évaluation

L'immersion clinique sera validée par le responsable du MAS en ORL sur préavis du chef de service. L'appréciation sera basée sur des évaluations annuelles. Deux évaluations positives sont indispensables pour valider le MAS. Une évaluation non réussie après la première année d'études peut entraîner l'élimination définitive du programme.

Le contrôle de connaissance de l'enseignement théorique consiste en un examen oral portant sur quatre des sujets suivants, otologie, otoneurologie, rhinologie, chirurgie cervico-faciale, phoniatrie, ORL pédiatrique. Pour chaque volet, le candidat devra développer 2 sujets tirés au hasard. Le jury sera composé de deux professeurs de la Faculté de médecine (ou externes) choisis par le responsable du MAS. Une note de 1 à 6 (modulée à la demi) sera donnée pour chacun des 8 sujets. Une moyenne de 4 est exigée, sans plus de 2 notes inférieures à 4.

Les compétences opératoires seront validées par la présentation du catalogue opératoire signé par le chef de service.

Le travail de fin d'études est évalué conformément à l'article 12 du règlement interne du MAS en médecine clinique.